

FABIEN ROUSSEL  
DÉPUTÉ DU NORD

Madame Olivia GREGOIRE  
*Secrétaire d'Etat chargée de l'Economie  
sociale, solidaire et responsable*  
139 rue de Bercy  
PARIS 75572 CEDEX 12

ref : FR 2021 – 125

Bruay-sur-l'Escaut, le 8 avril 2021

Madame la Ministre,

Dans le prolongement de mon courrier en date du 17 avril 2020 adressé à votre prédécesseure, Madame Agnès PANNIER – RUNACHER, je tiens à attirer votre attention sur la situation plus qu'inquiétante des acteurs intervenant dans la protection des consommateurs.

Les Centres techniques régionaux de la consommation (CTRC), qui sont l'un des acteurs majeurs de la protection des consommateurs, les diverses associations agissant dans ce domaine mais aussi l'Institut national de la consommation (INC) sont confrontés à des baisses répétées de leurs financements d'Etat. La perte de 60% du montant de leurs crédits entre 2011 et 2020 met en péril l'ensemble du mouvement consommériste qui intervient au bénéfice nos concitoyens.

La crise sanitaire actuelle rend plus ardu le fonctionnement de ces associations, unions et autres centres régionaux qui, pourtant, continuent, vaille que vaille, à remplir leurs missions de défense des consommateurs et d'assistance juridique aux personnes les plus vulnérables. Faute de financement suffisant, certaines structures pourraient même disparaître à court terme.

La loi de finances pour 2021 confirme le recul progressif de l'Etat dans le financement des acteurs de la protection des consommateurs avec une baisse de 16% des crédits accordés au soutien de leurs actions. Exposés à des techniques de marketing de plus en plus agressives, nos concitoyens ont besoin de ces institutions qui leur permettent de se regrouper collectivement et d'obtenir une expertise technique afin de défendre aux mieux leurs intérêts.

Cela est d'autant plus vrai en cette période de crise sanitaire où les Françaises et les Français passent plus de temps sur internet et devant divers écrans, là où le marketing est le plus présent et le moins régulé.

C'est pourquoi je vous appelle à prendre en considération la situation préoccupante de ces acteurs du mouvement consommériste et de reconsidérer le montant des subventions qui leur sont accordées.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Bien à vous*

Fabien ROUSSEL  
Député du Nord